



**CUMUNITÀ  
D'AGGLUMERAZIONE  
DI BASTIA**

*Bureau du 3 mars 2025*

**DÉLIBÉRATION DU BUREAU**

**DE LA**

**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE BASTIA**

**OBJET : Convention de partenariat CAB – Mission Locale 2022-2026 / Soutien financier 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le 3 mars à 9h, le Bureau de la Communauté d'Agglomération de Bastia s'est réuni dans les locaux de la Communauté d'Agglomération de Bastia sous la présidence de Monsieur Louis POZZO DI BORGO.

**PRÉSENTS :** Louis POZZO DI BORGO, Pierre SAVELLI, Gérard ROMITI, Serge LINALE, Michel ROSSI, Jean-Louis MILANI, Jean-Charles LEONARDI, Marie-Hélène PADOVANI

**ABSENTS :** Michel SIMONPIETRI, Gilles SIMEONI, Jean-Jacques PADOVANI, Leslie PELLEGRINI, Emmanuelle de GENTILI

Nombre de membres composant le Bureau : 13

Nombre de membres en exercice : 13

Quorum : 8

Votants : 8

Pour : 8

Contre : -

Abstention : -

Monsieur Louis POZZO DI BORGO ouvre la séance.

**OBJET : Convention de partenariat CAB – Mission Locale 2022-2026 / Soutien financier 2025**

Le Bureau de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2B-2021-09-28-002 du 28 septembre 2021 portant dernière modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu la délibération du Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia en date du 24 juillet 2020 qui délègue certaines compétences au Bureau et notamment : toutes autres subventions, dans le respect, le cas échéant, des règlements et documents d'orientation approuvés par le Conseil ;

Vu la feuille de route « développement économique, emploi, ESS 2020-2026 » approuvée par le Conseil communautaire du 1<sup>er</sup> mars 2021 et la volonté de la CAB de développer l'emploi et l'insertion professionnelle notamment des publics plus jeunes ;

Vu le projet de convention cadre pluriannuelle entre la Communauté d'Agglomération de Bastia et la Mission Locale définissant les modalités de partenariat et soutien financier pour les exercices 2025-2026 ;

Vu le bilan 2024 présenté par la Mission Locale de Bastia et la demande de financement 2025 ;

Où l'exposé du vice-Président délégué et après en avoir délibéré ;

**APPROUVE (À l'unanimité)**

-Le projet de convention cadre pluriannuelle CAB-Mission Locale 2025-2026, ci-annexé ;

-Le versement d'une subvention de 30 000 euros à l'association « Mission Locale de Bastia » au titre de l'exercice budgétaire 2025 ;

**AUTORISE**

Le Président à signer tous les documents se rapportant à ce dossier ;

**DIT**

Que les crédits sont prévus au budget 2025 de la Communauté d'Agglomération de Bastia, Service gestionnaire 3ECO, chapitre 65 ;

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.



**LE PRESIDENT**

  
Louis POZZO DI BORGO